

**ASSOCIATION SYNDICALE RIMBERLIEU-SUD**

SIRET : 421 888 801 00014

SIEGE SOCIAL : **Mairie 60150 VILLERS SUR COUDUN**

[president.asrs@gmail.com](mailto:president.asrs@gmail.com)

Site Internet : <https://domainederimberlieu.jimdofree.com>

**PROCES-VERBAL REUNION DE BUREAU du 26 mai 2023**

**PRÉSENTS :**

Danièle Arnaud, Albert Lancry , Roger Desnoes, Michel Vermersch , Eric Simler

**ABSENTS EXCUSES**

Claude Robert , Corinne Blavin, Anne Lenne , Jean Duong

Jean Duong : n'a pu être joint via Google Meet (pas de 4G et code wifi)

La réunion s'est tenue en salle de la SATO à Villers-sur-Coudun.

La séance est ouverte à 19 H 00

## ORDRE DU JOUR :

### 1/ Approbations des PV:

- PV de l'AG du 1er avril 2023 .
- CR de bureau du 11 avril 2023.

### 2/ Commission sécurité et vidéoprotection:

- Statut

### 3/ Commission espaces verts :

- Planning des tontes
- Remise en état des bas côtés en général et devant les colotis qui ont dégradé suite à des travaux dans leur propriété (Ex : allée des châtaigniers la nouvelle maison allée du château prévenir le nouveau propriétaire qu'il faudra remettre en état....)
- Date d'intervention de l'entreprise Lenté dans l'allée cavalière

### 4/ Commission convergence :

- Compte rendu de la visite faite avec la SOCOTEC et chiffrage ( prévu dans le devis )

## **1/ Approbations des PV :**

11/ PV de l'AGO du 1er avril :

- Demande du 28/04/2023 de A.Lancry de mise à jour de la résolution nr 8 : “Le système actuel est maintenu pour 2023” est remplacé par : “Le système actuel est maintenu”. Il a été décidé d’informer les colotis uniquement à travers notre site Jimdo.

Pour : \*9

- Demande du 27/04/2023 de A.Lenne pour joindre son courrier ainsi que celui de Mr Crépin . Anne indique par mail : « Le PV de l'AG du 1er avril ne reflète pas l'ensemble des échanges de l'assemblée ; 2 interventions pourtant retranscrites par écrit ont été données pour être jointes au PV et cela n'a pas été fait (intervention de Anne Lenne et Julien Crépin) »

Pour : \*3

Contre : \*6

Le PV de l'AGO sera donc modifié suivant la demande ci-dessus du 28/04/2023.

12/ PV de l'AGO CR de bureau du 11 avril :

Pour : \*9

## **2/ Commission sécurité & vidéoprotection :**

Plusieurs réunions de coordination sur le projet vidéoprotection ont eu lieu avec la mairie , DACHE , ADTO (assistance départementale pour les territoires de l'Oise) , ASRN et ASRS depuis la dernière AGO .

Le projet pour l'ASRS porte à ce jour sur 4 caméras complémentaires :

3 en alimentation électrique

1 en alimentation solaire

	Protection	Emplacement	Proposition technique	Commentaire
1	Protection de 2 chemins de terre : accès quad  Relevé des plaques d'immatriculation.	Champ Antoine	Caméra à double objectif ( champ Antoine et Voie d'Offemont côté Rimberlieu) alimentée en électricité et montée sur poteau métallique peint en vert. Ouverture comptage à prévoir ainsi qu'un abonnement 4G).	Prévoir la coupe d'un arbuste au coin du champ Antoine (voir à qui appartient cet arbuste).
2	Protection de 2 chemins de terre : accès quad Surveillance de l'allée cavalière vers les champs et l'allée des châtaigniers	Allée des Chataigniers  Vers allée cavalière	La caméra sera alimentée par panneaux solaires et fixée sur un poteau en bois. Elle aura un champ de vision de 90 degrés. Il y aura à prévoir un abonnement 4G pour transmettre les données.	
3	Surveillance de zones Surveillance du parking et des abords du CDS	Parking de la Chébeaude	Pour cela, 1 caméra à 180 degrés (2 objectifs) alimentée en électricité à partir d'un compteur qui sera installé par la mairie pour le petit marché. Elle sera sur un poteau métallique peint en vert. Petite tranchée à prévoir.	Prévoir également la coupe de 2 sapins pour une meilleure vision.
4	Surveillance de zones Surveillance du Parc, allée des châtaigniers et allée de Rimberlieu	Place du Château	La caméra choisie sera alimentée en électricité à partir d'un poste EP déjà installé (demande de convention à faire) une tranchée sera à prévoir pour aller à l'emplacement choisi. Elle sera sur un poteau métallique peint en vert. 2 possibilités : 1 caméra fixe avec champ à 180 degrés (vision précise jusqu'à 30m ) ou 1 caméra en tracking qui suit l'objet détecté ( suivi jusqu'à 300m)	

Pour répondre à des questions récurrentes du groupe .

Concernant le projet caméra au niveau de la commune de Villers Sur Coudun :

- en octobre - novembre 2020 les emplacements des caméras ont été étudiés par le référent sécurité de la gendarmerie nationale et remis en mairie ,

- le 11/01/2021 la mairie demande quels seraient les besoins complémentaires de l'ASRS :

“Par ailleurs, pourriez-vous, s'il vous plaît, faire le point sur vos éventuels besoins en caméras supplémentaires (nombre et lieu d'implantation) et m'en informer.

Je tiens à préciser qu'une déclaration de vos besoins n'implique nullement un engagement de votre part.”

- le 18/01/2021 le conseil municipal vote le projet de vidéoprotection présenté par l'ADTO à partir du dossier du référent sécurité gendarmerie ,

- le 7 mars 2022 la mairie notifie en conseil municipal le marché pour la sté DACHE à hauteur de 62715,23€ :

Concernant le projet caméra au niveau de l'ASRS , il a été :

- demandé le 16 mars 2019 en AGO de poursuivre le projet de mise en place de caméras et vidéosurveillance ,

- validé en tant que mise à l'étude auprès de DACHE le 2 mai 2022 durant AGO ,

- chiffré par DACHE le 17 mai 2022 ,

- présenté en réunion de bureau ASRS le 25 novembre 2022 avec plans détaillés des emplacements des caméras sur Rimberlieu sud et devis associés ,

<https://domainederimberlieu.jimdofree.com/app/download/12407254798/221125+PV+re%CC%81union+bureau+du+25+novembre+2022.pdf?t=1681386681>

Nous avons indiqué à cette date que dans les prérequis la commune se doit de reprendre le projet pour des raisons légales.

- présenté en réunion AGO le 1/04/2023 aux colotis avec son montage financier,

- repris par la mairie durant les dernières réunions de coordination Mairie - ASRS - ASRN - ADTO depuis l'AGO.

Une négociation avec la mairie est prévue sur les travaux dont VRD dans le cas de dépassements sur le budget voté en AG.

### **Commission espaces verts :**

#### **1/ Coupe d'arbres:**

M.Vermersch indique que la coupe de 2 sapins de la Chébeaude pour la mise en place du projet vidéosurveillance est nécessaire. Il s'agit de vérifier avec les services techniques de la mairie si ces arbres sont bien sur le domaine ASRS.

Coupe d'un arbuste au coin du champ Antoine pour y mettre le mât pour la caméra. Il s'agit aussi de vérifier à qui appartient cet arbuste.

E.Simler rapporte que 3 arbres sont tombés dans l'étang du bas et qu'il s'agit de les évacuer :



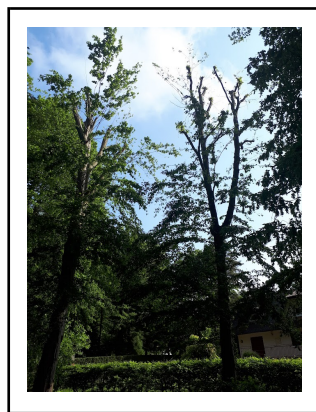
Pour ces coupes demande de devis à XL Elagage d'abattage de ces arbres : débit et BRF (à laisser sur place) à mettre à disposition des colotis

=> Commission espaces verts

## 2/ Étêtage des arbres :

A [redacted] et [redacted] ont été étêtés pour donner davantage de lumière à priori

L'accord avait été donné pour un élagage raisonné et c'est un étêtage qui a été réalisé .L'étêtage ne figure pas dans le périmètre de la commission espace vert (site Jimbo).



## 3/ Etat des bas-côtés : 18-20 allée des Châtaigniers

C.Blavin rapporte par mail que la remise en état des bas côtés en général et devant les colotis ayant dégradé suite à des travaux dans leur propriété est constatée .

M.Vermersch propose dans un premier temps que la commission espaces verts , écrive un courrier-type , conjoint avec la mairie , pour une remise en état .

=> Commission Espaces verts

## 3/ Planning des tontes

Actuellement Tonte : tous les 15 jours

Diffuser le planning des tontes à D.Arnaud et C.Blavin

=> C.Robert - M.Vermersch

## 4/ Ramassage des feuilles , tonte

D.Arnaud et A.Lancry signalent que les feuilles à certains endroits ont été stockées dans les fossés . A révéfier l'hiver prochain.

A.Lancry signale que la qualité de tonte n'est pas uniforme au sein même d'une rue.

## 5/ Parterres de fleurs:

Danièle demande ce qui a été prévu en termes de parterres de fleurs .

Diffuser les devis et commandes à Danièle et Corinne

=> C.Robert - M.Vermersch

**Commission Convergence :**

Les actions à prendre en compte :

Réunions de travail avec la SATO , CDS et association nord à poursuivre ;

Relancer SOCOTEC :

    demande de chiffrage attendu

    réunion en physique attendue

=>A.Lancry

Rappel : AG SATO 10/06/2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

Le rapporteur de séance  
Eric SIMLER

Signataire :  
Le Président  
Gérard DESNOES